



Les chroniques de Prologue

par Augustin Lebeau

Juin 1853



TABLE DES MATIÈRES

Que se passe-t-il au manoir?	3
Le seigneur Prologue est fiévreux, est-ce contagieux?	7
Chapeau de paille sur la tête de la statue de Saint-Joseph.....	13
Colons français à la colonie de la Rivière Rouge	17
Conditions préalables pour un mariage dans la religion catholique	20
L'histoire de la famille de Jane-Édith Caldwell	25
Règles et conventions relatives au mariage	29
Le seigneur Prologue va mieux	34
Le mariage de Jane-Édith Caldwell a été reporté	36
Une Saint-Jean-Baptiste sans extravagance.....	39
L'anabelle ramène Chlotilde à Prologue	42
La culotte de Jérôme Lagibotière récupérée.....	45



Que se passe-t-il au manoir?

Prologue, jeudi 2 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le beau temps dure. Qui oserait s'en plaindre ? Saviez-vous mes amis que le soleil a quelque chose d'humain ! Comme nous, il se lève et se couche chaque jour. Il se montre ou se cache selon les circonstances. Il peut même donner des coups (coup de soleil). Il est puissant et riche car il a douze maisons (les signes du zodiaque). Par contre, il a une qualité très rare chez les êtres humains. Quand il répand ses bienfaits sur la terre, il n'a ni préjugé, ni préférence. Il brille pour tous les humains, peu importe leur race, leur religion ou leur degré d'humanité.

En me levant ce matin, je me suis dit : aujourd'hui, je lambine. Je ne vais pas aux nouvelles. Je mérite un peu de repos.

J'ai donc pris l'air du temps sur la galerie. Alors que j'étais très occupé à ne rien faire, je vois passer le docteur Harris à la belle épouvante sur Lancette. Il se dirige vers le manoir. Derrière lui, le laquais, Bernard Hamelin, à pied, en sueur et essoufflé, emprunte le même chemin.

Mon nez hume la nouvelle! Mon sang de chroniqueur bouillonne. Je ne peux tenir ma résolution plus longtemps. Le devoir m'attend. J'attelle Gascon et file au trot jusqu'au manoir. Sur place, on m'interdit l'entrée de la noble demeure.

L'heure est grave. Je questionne ici et là, mais, nenni, soit que les domestiques ne savent vraiment rien soit qu'ils observent la consigne du silence.

Après quelques minutes de ce jeu pour le moins désolant, je vois venir le jeune Bernard Hamelin qui, bien que tout penaud, m'invite cérémonieusement à le suivre en murmurant :

— Venez vite, monsieur Lebeau, ma maîtresse a un message urgent à vous transmettre.

Dans un coin, je vois mademoiselle Hortense qui me fait signe. Je cours la rejoindre.

— Monsieur Lebeau, me dit-elle avec anxiété, nous allons peut-être avoir besoin de votre concours. D'ici là, auriez-vous l'amabilité d'aller quérir monsieur Laprise, le juge de paix ! Ramenez-le vite et je vous expliquerai les événements dès votre retour.

J'enfourche Gascon sans plus attendre et je pique vers le sud-est pour emprunter le chemin de traverse de la veuve Blackburn.

Dans le coin, c'est la route par laquelle on parvient le plus rapidement au chemin Bordelo. Hue! Hue! Mon Gascon, au galop!

Quelques pieds avant de prendre le chemin principal, juste devant la maison de la vieille Rachel Blackburn, je remarque un attrouement.

Je ne ralentis pas mon allure, mais je tourne la tête pour voir si je ne pourrais pas surprendre une quelconque nouvelle qui attendrait là, mon passage, bien assise sur une clôture!

Je vois monsieur le curé Chandonnay qui s'anime en s'adressant à la troupe d'habitants présents.

Chez le juge de paix, des engagés sont affairés à divers travaux. Monsieur Laprise, sûrement intrigué par l'allure de ma chevauchée, vient à ma rencontre. Il m'aide à mettre pied à terre, voyant bien mon excitation. Mais cela n'est pas suffisant.

Mon pied droit reste prisonnier de l'étrier et je me retrouve cul par-dessus tête, le pied droit bien ancré à l'étrier et la jambe ballottant sur le flanc de ma monture. Gascon fait quelques pas avant de s'arrêter net aux ordres du juge de paix.

Ma foi, me dis-je, il y en a qui ont le sens de l'autorité. Mais l'heure n'est pas aux balivernes. Aidé de monsieur Laprise je réussis à me dégager et à me «remettre sur pieds»!

Je reprends peu à peu mes esprits et finis par bafouiller, sans préambule de civilité, que mademoiselle Hortense, sur la demande du docteur Harris, m'a chargé de venir l'avertir que sa présence était requise de toute urgence au manoir.

À la demande du juge, les engagés préparent la carriole. Madame Mathilde lui remet sa sacoche de cuir qui contient le petit livre à l'usage des juges de paix du Bas-Canada et quelques formulaires de plaintes et de témoignages. Je remonte sur Gascon et nous partons sans plus attendre.

En abordant le tournant du chemin de traverse sur la terre de madame Blackburn, je constate que les habitants ne se sont pas dispersés et même que certains semblent vouloir nous bloquer le passage.

— Wo! Wo! cheval, hurle le juge de paix! Vous n'êtes que des écervelés, dit-il, choqué du sans-gêne de ces gens!

— Pardon, votre honneur dit timidement madame Lambert, pourriez-vous nous dire où vous allez à ce train d'enfer?

— Ça ne vous regarde pas madame et j'ose espérer que vous avez une bonne raison pour me barrer ainsi le chemin lorsque je suis dans l'exercice de mes fonctions!

— Encore une fois, mille excuses, m'sieur Laprise, dit-elle visiblement énervée par le ton irrité du juge.

— Nous avons besoin du docteur Harris. Monsieur le curé est parti à sa recherche. Mon cousin et mon époux sont allés le quérir ce matin, mais nulle trace de lui. Personne ne peut dire où il se trouve.

— Un de mes petits est très malade et nous avons peur que ce soit cette mauvaise maladie qui a fait tant de victimes dans la paroisse il y a de ça quelques années.

— Si vous l'apercevez, suppliez-le de vite venir ici, ajouta la pauvre femme, les larmes aux yeux!

L'humeur du juge avait pris du mieux et il dit avec compassion en constatant le désarroi de ces pauvres gens:

— Bien sûr, ne vous inquiétez pas je vous le ramènerai!

Avant de reprendre la route vers le manoir, le juge de paix me demanda:

— Monsieur Lebeau, mais que se passe-t-il au manoir?

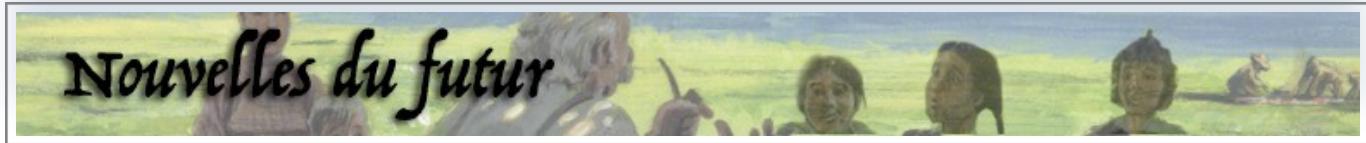
— Je ne suis certain de rien, dis-je, mais j'avoue que ces habitants m'ont inquiété. Il y a certainement quelqu'un de malade à moins qu'il y ait pire encore!

À notre arrivée, le vieux palefrenier vint à notre rencontre avec ses apprentis, Denis Tremblay et Bernard Hamelin. Ils prirent charge de nos chevaux et de la carriole. Puis nous empruntâmes le petit sentier qui longe le jardin de mademoiselle Hortense et qui mène à la porte par laquelle les domestiques accèdent au manoir. Le chef cuisinier, Hilaire Borduas et madame Angélique Hamelin nous firent alors passer dans le grand salon.

Le docteur Charles Harris nous y attend, les mains derrière le dos, regardant fixement par la fenêtre. Lorsqu'il se retourne pour nous saluer, je vois tout de suite l'inquiétude sur son visage. Mademoiselle Hortense est tout près, assise et silencieuse.

— Est-ce que monsieur votre père est décédé, mademoiselle Hortense, dis-je, l'angoisse dans la voix?

À suivre...



Hilaire et moi sommes troublés. L'un des correspondants du chef cuisinier a fait des recherches concernant la tourte, un oiseau qui se fait rare à Prologue depuis plusieurs années. Voyez ce qu'en dit, monsieur Anthony:

— «Cher M.Borduas, c'est moi Anthony. Vous m'avez demandé de vous parler de la tourte; c'est pour cela que j'ai fait une recherche. Savez-vous que les effectifs nord-américains de cette espèce pouvaient atteindre de 3 à 5 milliards d'individus, ce qui en faisait avant l'oiseau le plus abondant sur le continent.

— La tourte vivait en colonie c'est pour cela que les chasseurs chassaient la tourte. Ils avaient le droit de tuer deux cents tourtes par jour. Hélas, les tourtes ont commencé à diminuer. La dernière tourte est morte en 1912 dans un zoo. C'est pour cela qu'il ne faut pas que vous chassiez la tourte à votre époque.»

— Ma foi! Ces révélations me laissent songeur. Qu'adviendra-t-il si nous changeons le cours de l'histoire? Quoi qu'il en soit, nous avons le devoir d'agir! Mais quoi faire?

Il va falloir que je parle de tout cela à monsieur Donald Laprise, le juge de paix. Peut-être pourra-t-il faire une suggestion auprès du gouvernement pour que les autorités interdisent la chasse aux tourtes!

— Avons-nous le pouvoir de changer l'histoire?

Augustin Lebeau, journaliste



Le seigneur Prologue est fiévreux, est-ce contagieux?

Prologue, samedi 4 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Voilà qu'une pluie bienfaisante s'est présentée au village ce matin. Elle a été bien reçue par la plupart des habitants. Elle déverse depuis les petites heures du jour, une eau salvatrice.

Ce matin, alors que j'étais sur mon cheval Gascon, à faire ma promenade quotidienne, j'ai entendu monter le ton, du côté du magasin-général, entre deux ennemis de longue date: c'est le moins que l'on puisse dire.

Comme vous l'aurez deviné, il s'agit du capitaine et marchand, Eustache Lavoie, et de Léon Simard, l'un des habitants les plus prospères à des lieues à la ronde.

Je ne suis pas allé aux nouvelles, car j'avais bien «d'autres chats à fouetter», ceci dit au figuré, s'entend.

J'ai cependant cru comprendre que l'origine de la dispute était un cheval: quoi d'autre, me direz-vous!

Toujours est-il que je vous informerai des détails de cette chicane dans une prochaine chronique, car des choses plus graves méritent notre attention.

Comme je vous disais dans la chronique précédente, rien ne va plus à Prologue. Laissez-moi vous rafraîchir la mémoire et vous mettre au fait de toute l'histoire.

Tout a commencé cette fameuse journée où mademoiselle Hortense m'a demandé d'aller querrir le juge de paix! De retour au manoir avec monsieur Laprise, nous apprîmes que le seigneur Gonzague Prologue était fiévreux depuis plusieurs jours.

Le docteur Harris ne pouvait dire avec certitude la nature de son mal. Chose certaine, il était inquiet et craignait le retour du CHOLÉRA.

Misère! Ce dernier mot a eu, sur moi, l'effet d'un coup de poing au visage. Mademoiselle Hortense me prit à part et m'expliqua ce qu'elle voulait de moi.

Dans l'attente d'un diagnostic juste, il fallait que les habitants de Prologue soient renseignés afin qu'ils puissent prendre des précautions pour éviter une épidémie.

Je vous relate cette conversation et celles qui suivirent avec le docteur Harris et monsieur Laprise.

— Cher ami, je vous informe que le docteur Harris a fait mander le juge de paix pour qu'il prépare une missive avisant la population des précautions à prendre. Nous aimerais que vous fassiez office de crieur public. Ce dernier est absent de la seigneurie depuis plusieurs jours. On ne sait quand il reviendra.

— Tout ce que vous voudrez, mademoiselle Hortense, dis-je, très humble! Me permettez-vous d'aller rejoindre messieurs Laprise et Harris de suite?

— Faites monsieur, ils vous attendent!

J'étais attendu, il est vrai!

Le juge de paix et le docteur Harris, m'apercevant dans l'embrasure de la porte, me firent signe de la main.

Monsieur Laprise avait déjà informé le docteur Harris que d'autres personnes dans le village semblaient atteintes des mêmes symptômes que le seigneur.

— Je suis inquiet, dit le médecin. Charles, le fils de John Harris, et Anthony Prologue, neveu du seigneur, ont rendu visite à celui-ci il y a de ça trois jours. Les deux enfants pourraient avoir contracté la maladie alors même que le seigneur Prologue était le plus contagieux.

— Vous savez, ce sont les enfants et les vieillards qui sont les plus vulnérables aux maladies infectieuses. Même si nous sommes à la campagne, c'est présentement la période de l'année où les enfants sont le plus emportés par la gastro-entérite et la diarrhée verte.

— Diantre! m'exclamai-je bouleversé, comment se trouve-t-il que la science médicale ne puisse remédier à la situation?

— Et, par quel maléfice l'épidémie se propage-t-elle?

Monsieur Laprise semblait en savoir aussi long sur la question que le docteur Harris. Sans hésiter, il m'expliqua que les brusques changements de température, l'absorption de fruits verts, d'eau impure, et la sous-alimentation chronique favorisaient le développement du bacille dysentérique et le rendaient très virulent.

Puis, il ajouta, l'air triste:

— «Chaque été, il meurt beaucoup d'enfants et la plupart du temps nous sommes impuissants. Mais, il ne faut pas croire que la gastro-entérite et la diarrhée verte soient les seules responsables de la hausse des décès.

— Vous avez sûrement connu des cas de typhoïde! Régulièrement cette terrible maladie frappe et sème la mort sur son passage. Vous n'avez qu'à vous rappeler les mois de juin,

juillet et août 1847, à Montréal, où plus de 1400 personnes moururent d'une épidémie de typhoïde.

— Cette fichue maladie, reprit le docteur Harris, surgit sans qu'on soit capable d'en expliquer les causes.

— Elle se caractérise par de fortes fièvres qui se prolongent pendant 21 jours. Les personnes les plus gravement atteintes meurent en quelques jours. Malheureusement, nous savons bien peu de choses de cette maladie.

— J'ai quelques confrères anglophones qui avancent l'hypothèse que toute fièvre typhoïde proviendrait d'abord d'une eau potable devenue impure et contaminée.

— Mais, cette idée est neuve et elle doit faire ses preuves. En attendant, la médecine est impuissante et la maladie règne sur cet univers d'ignorance.

— Mademoiselle Hortense a mentionné le choléra, dis-je, étonné que le docteur Harris n'en eut pas fait mention.

— Laissez-moi vous dire que Mademoiselle Hortense et sa sœur sont très inquiètes. Leur père a 70 ans bien sonnés. Elles pourraient nous en dire long sur cette affreuse maladie, car elles ont perdu plusieurs de leurs bonnes amies.

Puis, baissant la voix, il chuchota:

— On dit même que mademoiselle Hortense, qui avait 24 ans lors du choléra de 1832, aurait vu son grand amour terrassé par cette maladie. Il paraît qu'elle aurait alors fait le serment de n'aimer aucun autre homme!

Ces confidences me transportèrent dans le passé. Cet été-là, tous parlaient de mort. J'avais à peine 10 ans. La maladie n'a pas épargné les braves gens de Prologue.

J'en ai encore un souvenir très douloureux. Les gens faisaient circuler toutes sortes d'histoires affreuses.

J'ai vu disparaître plusieurs de mes jeunes voisins et amis. Je n'oublierai jamais le jour où mon meilleur ami est mort.

Non! Je ne l'oublierai jamais!

Tous ces morts, c'était terriblement impressionnant pour un enfant de mon âge! Vous pensez bien que je n'oublierai jamais.

Aujourd'hui encore, je me demande si les autorités auraient pu prévenir la propagation de cette calamité.

Et comme s'il lisait dans mes pensées, le docteur Harris ajouta:

- Ce que je sais depuis, c'est que dès 1831, les journaux et les dépêches d'Europe faisaient état de ce nouveau mal.
- Partout en Europe et au Proche-Orient on mourait en grand nombre.
- Ici, au Canada, les gens se croyaient à l'abri à cause de la distance que mettait l'océan entre eux et le mal.
- Et, pis encore, certaines gens débitaient toutes sortes d'inepties sur la maladie.
- Par exemple, dans certains salons de gros bourgeois on disait qu'il ne devait y avoir que les gens pauvres, malpropres, intempérants, vicieux, la canaille enfin, qui seraient emportés par l'épidémie.
- Ces derniers croyaient fermement que le choléra ne s'attaquerait certainement pas aux gens comme il faut dont ils étaient, bien sûr!

Ému, le docteur Harris prit une pause. Il avait l'air révolté!

Je reconnaissais bien là le caractère très humain du médecin.

Pour avoir souvent discuté avec lui de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville «De la démocratie en Amérique», je savais qu'il répugnait à fréquenter les gens qui expliquent tous les maux de la société par la seule existence des pauvres.

Je voyais bien qu'il souffrait en silence, non seulement de l'impuissance de la médecine, mais aussi de ce qu'il appelle «l'injustice».

— Le seul d'entre nous, ajouta le docteur, à s'être véritablement colleté à l'épidémie de 1832 est monsieur le juge de paix. C'est pour cette raison que je l'ai fait venir ici.



J'aimerais vous parler d'une conversation que j'ai eu dernièrement avec Jos Languille, le quêteux du village.

Je crois que vous seriez d'accord pour dire que connaître la date précise de sa mort n'est guère souhaitable.

À Prologue, certains d'entre nous affirment qu'ils resteraient cloîtrés dans leur chambre.

Quelques-uns prétendent même qu'ils ressentiraient un grand malaise alors que d'autres s'abstiendraient de confier à qui que ce soit cette terrible échéance. Faire autrement dénoterait une épouvantable cruauté morale qui serait indigne et inhumaine.

Ma foi, je partage entièrement cet avis et je mourrais de peur de connaître le moment fatidique de ma mort.

M'est d'avis que ces choses-là appartiennent aux cieux et aux dieux.

Dans un tout autre ordre d'idée, des correspondants de Jos Languille ont découvert une ressemblance frappante entre notre «quêteux» et un certain président américain.

Il s'agirait d' Abraham Lincoln. Il est né en 1809 au Kentucky. Il a lutté farouchement contre l'esclavagisme.

Nos correspondants du futur affirment qu'il a été, de 1860 à 1865, le 16^e président des États-Unis et qu'il a été tué par un fanatique en novembre 1865.

Curieusement ces informations ont réveillé en moi certains souvenirs.

Je suis allé directement à ma bibliothèque pour relire de vieilles feuilles du journal «Le Courier des États-Unis».

C'est un journal français imprimé à New York. J'y suis abonné depuis plusieurs années. C'est un journal fort intéressant qui me renseigne sur tous les aspects de la vie politique, économique et sociale des Américains.

J'ai retrouvé dans le numéro du 3 janvier 1850, un article dans lequel on écrit que la législature de la Géorgie a voté une série de résolutions dans lesquelles elle formule certains principes sur l'esclavage dans les termes suivants:

- «La constitution ne confère au Congrès aucun pouvoir pour défendre l'introduction de l'esclavage dans un territoire appartenant aux États-Unis.»
- «Les esclaves sont reconnus par la Constitution comme une propriété (...).»
- «Le Congrès n'a point faculté pour intervenir, soit directement soit indirectement, dans l'existence de l'esclavage dans le district de Colombie, etc.»

Les législateurs géorgiens ne s'en sont pas tenus là.

Un bill basé sur les principes qui précèdent autorise dorénavant le gouverneur à convoquer, le cas échéant, une convention, dont les membres, au lieu de prêter serment à la Constitution des États-Unis, jureront seulement «d'agir pour l'honneur et dans l'intérêt du peuple de Géorgie.»

Le journaliste conclut son article en ajoutant que tout cela laissait entrevoir jusqu'où l'on serait disposé à pousser les choses.

L'article se termine par un souhait pieux: «Espérons que le bon sens et le patriotisme des hommes politiques à Washington empêcheront le congrès de s'engager dans une voie au bout de laquelle ces

démonstrations intempestives et prématurées leur montre si clairement la possibilité d'un schisme fédéral.»

Pardi! Je pourrais vous donner maints exemples de la sorte. Pas étonnant que tout cela ait dégénéré en violence et ait eu une fin dramatique.

Certains d'entre vous savent peut-être que Jos Languille a eu de graves problèmes lors d'un voyage aux États-Unis.

À plus d'une occasion, les habitants ont pris pour Monsieur Abraham Lincoln. Des esclavagistes l'ont poursuivi et ont tenté de lui faire un mauvais parti.

Quant à Jos, il n'a jamais rencontré l'homme responsable de son humiliation.

Rassurez-vous, Jos Languille ne se rendra jamais à la présidence américaine que ce soit à... pied, à cheval... en diligence.

Héhé! Notre ami Languille n'est nullement attiré par la politique et la politique n'aime pas les vagabonds!

Quoi qu'il en soit, toute cette affaire porte à réfléchir.

Vous savez que nous sommes actuellement en 1853 à Prologue. Tout compte fait, il s'écoulera encore 12 ans avant que ce politicien ne soit assassiné.

Croyez-vous qu'il serait de notre devoir d'avertir cet homme de ce qui se trame contre lui?

Peut-on modifier le futur ? Hum!... Le passé... dans votre cas! Est-ce qu'il serait préférable de ne pas intervenir?

Si oui, comment vivre avec la mort de cet homme sur la conscience? Sinon, comment s'y prendre pour l'avertir... sans passer pour fous?

Ma foi! Tout cela soulève pour nous un véritable problème moral.

Augustin Lebeau, journaliste



Chapeau de paille sur la tête de la statue de Saint-Joseph

Prologue, lundi 6 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Un soleil resplendissant a brillé toute la journée. Un vent léger et caressant s'est joint à nous vers le milieu du jour.

Hier, je n'avais pas le cœur à la fête, non plus que les habitants de Prologue.

Malgré tout, je crois bien qu'il ne manquait personne à l'office divin.

M'est d'avis que les gens étaient venus demander à leurs saints préférés d'intercéder auprès de Dieu pour que la maladie ne s'installe pas dans les familles de Prologue.

Le sermon de monsieur le curé a été saluaire et vivifiant, car il parlait d'espoir et de charité.

Au moment où nous pensions que c'était terminé, il prit un feuillet qu'il avait soigneusement rangé. Avant de le lire, il regarda chacun de ses paroissiens dans les yeux et finalement, il dit:

— Mes bien chers parents, je vous demande de surveiller les enfants quand ils assistent aux offices divins.

Les habitants, qui jusque là avaient assisté pieusement à l'office et écouté avec respect la première partie du sermon, furent fort étonnés de cette digression.

Ce qui n'empêcha pas Monsieur le Curé Chandonnay de poursuivre:

— J'ai déjà dit que les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à la sainte messe dès qu'ils sont parvenus à l'âge de raison. Mais cela ne sert à rien s'ils ne veillent pas à ce qu'ils s'y comportent avec le respect et la modestie qui conviennent aux lieux saints.

Il fit une pause et regarda intensément Odile Lavoie qui s'était emparée du chapeau de paille du garçon qui, il y a de cela quelque temps, avait jeté son tire-pois dans le champ.

Certes! Ce geste était une forme de représailles. Sans aucune retenue, elle a lancé de toutes ses forces, ce modeste chapeau qui s'est retrouvé, bien malgré lui, sur la tête de...

Le chapeau de paille s'est retrouvé sur la tête de la statue de bois de Saint-Joseph.

Ce coup d'éclat en fit rire plusieurs. Le chapeau s'était logé sur la tête du saint, comme si Saint-Joseph l'y avait posé lui-même. Saint Joseph avait fière allure et, pour un peu, j'ai bien cru qu'il allait sourire.

— CETTE OBLIGATION, cria monsieur le curé, ramenant ainsi rapidement l'attention de ses brebis, CETTE OBLIGATION de veiller sur vos enfants pendant qu'ils sont dans les églises est urgente. Les parents manquent fréquemment à ce devoir et cela peut avoir des conséquences déplorables.

— Le mal est déjà répandu dans un bon nombre de paroisses à un degré qui fait gémir tous les bons catholiques.

— C'est un fait affligeant, pour tous ceux qui croient à la présence réelle de Jésus-Christ dans les saints tabernacles, que de voir comment un grand nombre de nos petits enfants canadiens se tiennent dans les églises, pendant les offices divins.

— Il est désolant de les voir rire, parler, folâtrer, changer de place, se «poussailler», regarder de côté et d'autre, se piquer avec des épingle, LANCER des chapeaux de paille, se battre même!

Il se tut et regarda intensément madame Anabelle Bergeron, la mère de la petite Odile. Madame Anabelle regardait Odile, monsieur Lavoie regardait tour à tour son épouse et sa fille.

Diantre! Ce va-et-vient de têtes fut étourdissant.

M'est d'avis qu'il y aura une petite fille en pénitence une fois la messe terminée.

Puis, Monsieur le Curé continua, heureux de son effet.

— Dirait-on que ces enfants savent qu'ils sont dans une église catholique? Peut-on supposer que leurs parents ne leur aient jamais dit un mot, pour leur expliquer la sainteté de ce lieu et le respect qu'il faut lui porter?

— COMMENT espérer ensuite que ces enfants, devenus grands, aient le respect convenable pour d'aussi saintes choses que nos églises et les augustes mystères qui s'y opèrent?

— Doit-on être surpris, après cela, de voir tant de grandes personnes se tenir dans les églises, sans respect, sans modestie, ASSOUPIE OU À LA VUE ÉGARÉE ? Comment pourrait-il en être autrement, lorsqu'on les a vues, dans leur bas âge, se tenir dans le lieu saint d'une manière aussi prodigieusement inconvenante?

— MALHEUREUX parents! Veillez-vous sur vos enfants ? Tranquilles dans un banc à prier Dieu, pensez-vous à ce que font vos enfants ? À quoi Dieu doit-il imputer un jour les insultes faites à son Fils bien-aimé, chez lui, dans sa propre maison? Pourriez-vous l'ignorer?

— Celui qui répond paie, vous savez! Vous avez la responsabilité de ces enfants qui profanent la maison de Dieu.

— C'est sur vous que retomberont les châtiments dus, par la justice divine, à ces odieuses profanations de la part de vos enfants.

Il regardait la statue de Saint-Joseph et avait le visage boursouflé, bouffi, gonflé tel un crapaud et je crois bien qu'il aurait pareillement coassé s'il avait pu...

À la sortie de la messe, les habitants n'ont pas flâné et sont vite retournés chez eux! Tout comme moi, ils n'avaient pas le cœur à la fête et je crois bien qu'ils se seraient passés de la dernière partie du sermon de monsieur le curé.

Rien ne va plus à Prologue!



Hilaire Borduas aime bien parler de pêche à ses correspondants du futur.

Comme chacun sait à Prologue, les histoires de pêche d'Hilaire sont des plus farfelues et il a beau prétendre que toutes ses histoires sont réelles, nul ne le croit.

Imaginez! Hilaire Borduas aurait déjà pris un brochet du nord pesant 26 livres et mesurant 48 pouces. Un vrai monstre, à l'entendre.

Voici son histoire telle qu'il me l'a raconté:

— «J'étais avec mon ami Louis-Philippe. Nous nous laissions dériver au gré de la brise. On se faisait plutôt doré au soleil dans notre petit canot de 14 pieds. Les lignes traînaient derrière quand, tout à coup, vlan, ma ligne se plie en deux et le fil descend droit vers le fond.

— Immédiatement je ferre et je mets la pression sur le fil.

— Cela a bien pris 25 minutes de travail acharné avant que je réussisse à sortir le poisson de l'eau et à l'embarquer dans le canot.

— Une fois dans le canot, il s'est décroché et sa grosse queue fouettait l'air comme un démon dans l'eau bénite.

— Hé, Ste-Misère, on a bien failli chavirer. Louis-Philippe a eu la peur de sa vie.

— J'ai fini par l'attraper (le brochet et non Louis-Philippe) et je me suis assis dessus en lui tenant la tête solidement.

— Mais, c'est très gluant ces poissons-là. Imaginez ma situation!

— Les dents les plus longues mesuraient au moins 1 pouce. Ma foi, sa gueule, grande ouverte, pouvait engouffrer la tête d'un homme.

— Il a fini dans l'assiette comme repas principal.»

Voilà une histoire qui confirme mes propos et Hilaire, termine toujours par la même phrase:

— « Croyez-moi, ce n'est pas une histoire de pêche».

Ce n'est pas la première fois que mon ami Hilaire raconte cette histoire et invariablement elle provoque les rires dans son auditoire.

Je lui ai demandé, par dérision:

— «Pis ça vous a pris combien de jours pour le manger ce monstre-là?»

Par la barbe de mille dragons! Quel menteur, il fait, le bonhomme Hilaire!

J'espère que les gens du futur ne seront pas assez crédules pour croire aux histoires de pêche d'Hilaire Borduas!

Augustin Lebeau, journaliste



Colons français à la colonie de la Rivière Rouge

Prologue, mercredi 8 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Ce matin, le soleil était encore là, fidèle au poste. Le ciel s'est couvert durant la journée.

Mademoiselle Elisabeth Harris a fait honneur à la demande que je lui exprimais en février dernier à savoir, établir l'origine de certains colons français à la colonie de la Rivière Rouge.

Elle a puisé dans ses souvenirs et m'a raconté l'histoire de l'un d'eux qui était venu la consulter pour une blessure causée par un coup de hache. Voici l'essentiel de ses propos.

- « Plusieurs habitants et leurs familles de la paroisse de Saint-Benoît de la seigneurie de la Chamaille sont partis au début du siècle à la colonie de la Rivière Rouge.
- Je pense plus particulièrement aux familles Racicot, Maheu, Fournier et Lalande dit Latrelle. Il paraît qu'ils étaient tous passés devant un notaire de Montréal en avril, mai et juin 1819.
- À titre d'exemple, je vous raconte l'histoire de l'origine de l'engagement d'un dénommé Etienne Sauvé dit Laplante.
- Il paraît qu'il arrivait à peine à survivre et à nourrir sa famille dans la seigneurie de la Chamaille. Il n'avait pas de concession et son père avait pressenti un autre de ses frères pour lui léguer sa terre.
- Comme ouvrier agricole, il n'amassait pas suffisamment pour s'acheter une terre déjà développée qui lui aurait rapporté dès son installation.
- Il avait entendu parler de l'aventure de lord Selkirk qui avait fait venir des Highlanders d'Écosse pour peupler et coloniser une partie du territoire du Haut-Canada.
- L'idée de se joindre à ce premier noyau d'Écossais, d'Indiens et de Métis lui parut attrayante d'autant plus que l'emplacement choisi se trouvait être sur la route de l'Athabasca, lieu où les compagnies de fourrure telles la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson faisaient des affaires florissantes.

- Puisqu'il désirait s'établir comme habitant dans la colonie à la Rivière Rouge, il avait fait application pour obtenir une terre de cent arpents.
- Il fut accepté par l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson moyennant les conditions suivantes à savoir qu'il devait fournir pour lui-même et sa famille, alors composée de son épouse et de ses six enfants, canot et agrès pour le voyage à la Rivière Rouge.
- Pour sa part la compagnie lui livrait à Montréal, les vivres ordinaires et nécessaires pour lui et sa famille pour se rendre de Montréal au Sault Ste-Marie, ou au lac de la Pluie ou à la Pointe à Meuron et lui livrait, dans un des postes susdits, les vivres ordinaires nécessaires pour se rendre à la Rivière Rouge.
- Etienne Sauvé dit Laplante s'obligeait par ce contrat à payer ou à rembourser, par le biais d'une obligation, toutes ces provisions.
- Cependant, si dans un canot de dix personnes se trouvaient deux filles d'âge à se marier et si elles étaient un mois résidentes à la rivière Rouge, avant de se marier, les provisions avancées pour toutes les personnes dudit canot étaient fournies gratuitement.
- C'est pourquoi, Etienne Sauvé dit Laplante avait également convaincu ses deux sœurs cadettes, célibataires, de se joindre à l'expédition.
- On lui donnait une terre de cent arpents de superficie, mais, la terre était grevée d'une rente annuelle de cinq minots de blé que le concessionnaire avait néanmoins le privilège de racheter pour le prix de deux cents piastres (\$200.00).
- Après ce rachat, la terre était tenue en franc aleu (free et common soccage) sans être assujettie aux lods et ventes ni aux autres droits féodaux.
- Le nouvel habitant et sa famille étaient également tenus par ce contrat d'observer les règlements établis pour le bon ordre de la colonie.
- Ils s'engageaient aussi à cultiver cette terre de la manière la plus avantageuse et de suivre les directions de la personne en charge de la colonie pendant deux années successives.
- Par ce contrat, Laplante et sa famille devaient résider à la colonie de la Rivière Rouge pendant cinq ans sans pouvoir s'engager au service d'aucune autre personne sans avoir obtenu la permission écrite du comte Selkirk ou de la personne alors en charge de la colonie.
- Après ce temps, Laplante et sa famille pouvaient aller résider ailleurs, mais seulement après avoir remboursé le comte Selkirk ou la personne en charge de la colonie de tous les frais et dépenses qu'ils auront encourus à savoir, vivres et autres articles fournis depuis leur arrivée à la Rivière Rouge.
- Etienne Sauvé dit Laplante avait 33 ans lorsqu'il entreprit ce grand voyage.

— Il a maintenant 67 ans. Son épouse est décédée dans les premières années de leur installation.

— Il s'est remarié à une «sauvagesse» de qui il a eu quatre autres enfants.

— Toute la famille est installée à la Rivière Rouge. Les garçons cultivent de belles parcelles de terre qui donnent de bons rendements. Les uns et les autres se sont, à leur tour, mariés et ont choisi soit l'agriculture soit la traite des fourrures.

Ébindidon! mademoiselle Harris nous a fourni un bel aperçu de l'origine de la colonisation à la Rivière Rouge.



Ma Houvette a l'air quelque peu maussade depuis que je l'ai ramené à l'écurie. Pour la consoler et lui faire plaisir, je lui ai fait cadeau d'un magnifique ruban de couleur.

Ma vieille jument adore lorsque je colore sa belle crinière de toutes sortes de rubans.

Cela pour vous dire que depuis que Clothilde Marchand correspond avec des jeunes du futur, elle s'est mis en tête de développer son petit commerce de vêtements pour animaux.

C'est ma Houvette qui est contente... je la crois un peu frivole... en autant que les animaux puissent avoir ces sortes de comportements qui, comme chacun sait, sont avant tout l'affaire des dames.

Augustin Lebeau, journaliste



Conditions préalables pour un mariage dans la religion catholique

Prologue, vendredi 10 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

La pluie qui tombe depuis hier aura un effet bénéfique sur les cultures. Certes, le ciel est gris et l'air est triste mais le cœur des habitants se réjouit.

Monsieur le curé Chandonay a quitté la paroisse pour une durée de plusieurs semaines. Il est allé régler des affaires de famille. Il paraît que l'un de ses frères est décédé. C'est l'abbé René Gadouas qui le remplace.

Ce n'est pas la première fois que ce prêtre nous honore de sa présence dans la paroisse.

Il est venu à maintes reprises prêcher et donner des conférences spirituelles. C'est ainsi qu'il s'est fait de nombreux amis dans la population. Sa seule ambition est l'apaisement des âmes.

Moi, je lui connais une ambition secrète.

Cette ambition est de convertir le mystérieux chaman du village iroquois de Kanesatake.

Il sait que c'est en ce temps-ci de l'année que le chaman revient sur les terres de ses ancêtres pour y prier Agreskoué, le maître de la vie qui veille sur les siens.

Personne à Prologue n'a encore vu ce mystérieux personnage sauf, l'abbé Gadouas. D'ailleurs, il paraît qu'il connaît le vieillard depuis fort longtemps.

Leur première rencontre remonterait à l'époque où il visitait régulièrement son grand ami, le séminariste Charles-Louis Lefebvre de Bellefeuille, qui a été missionnaire à Kanesatake de 1824 à 1834.

Depuis le décès de ce séminariste survenu en 1838, il semble que l'abbé Gadouas ait eu fort peu d'occasions de revoir le chaman.

Changements de propos! Charles et Anthony sont revenus tout penauds chez eux. Leur fugue n'a pas duré très longtemps. C'est la faim et la fatigue qui les a ramenés au bercaill.

Les rumeurs veulent que le jeune Anthony craignait que ses parents ne l'envoient bientôt comme pensionnaire au Collège de Montréal.

Inutile de vous dire que cet exil ne l'intéresse pas. Il désire plutôt demeurer à Prologue avec ses amis, mais, il devra obéir à la volonté de ses parents.

Autre nouvelle! Le mariage de Jane-Édith Caldwell aura lieu dans les jours qui viennent.

La jeune domestique a fait tout ce qu'il faut pour se préparer à se marier dans la religion catholique.

Depuis son arrivée à Prologue, Thérèse Chiasson lui a permis d'assister aux instructions du catéchisme afin qu'elle puisse être baptisée parce que monsieur le curé Chandonnay lui a expliqué qu'il serait beaucoup plus aisé pour elle de se marier si elle était de religion catholique, car l'Église a plusieurs interdits en cette matière.

Il y a entre autres l'interdit de consanguinité, celui d'affinité, la disparité de culte et la clandestinité.

Tout cela est bien compliqué. Je vais quand tenter de vous expliquer ce dont il s'agit.

L'interdit de consanguinité et celui d'affinité prohibent le mariage entre un veuf ou une veuve et un parent du conjoint décédé.

Cet interdit peut s'appliquer jusqu'au quatrième degré.

Certaines conditions sont préalables à sa levée. Ainsi, les futurs mariés doivent présenter une requête à l'évêque ou au vicaire du diocèse et payer la componende (aumône d'importance variable exigée par l'Église en retour de la dispense).

C'est l'évêque qui doit s'adresser à Rome pour lever les empêchements concernant le second degré ou les niveaux plus rapprochés.

Il paraît que toutes ces démarches sont devenues difficiles et longues comparativement à la manière de faire au XVIII^e siècle alors que l'autorité diocésaine disposait d'un pouvoir étendu en la matière.

Aujourd'hui, elle doit s'en remettre à la chancellerie romaine qui est seule juge des circonstances entourant chaque affaire ou qui donne la permission à l'épiscopat de dispenser un nombre limité de cas.

Un peu partout, le cas échéant, dans les paroisses du Bas-Canada, le curé agit comme un intermédiaire entre les fidèles et l'évêque. Il se fait un devoir d'exposer la situation à son supérieur. Il en profite pour faire valoir les motifs susceptibles de favoriser l'octroi de la dispense.

Comme d'autres prêtres, le curé Chandonnay s'est parfois vu obligé d'insister fortement auprès des autorités diocésaines, les exhortant à lever un interdit ou à écrire à Rome, s'ils ne pouvaient permettre eux-mêmes le mariage de deux de ses paroissiens.

Il en avait été ainsi pour le mariage du veuf Desrosiers avec sa belle-sœur, Thérèse Tremblay.

Diverses raisons peuvent être invoquées pour demander la levée de l'interdit.

Ainsi, il est arrivé que monsieur le curé Chandonnay ait appuyé, dans plus d'une lettre, sur l'amour, l'intérêt matériel des familles, l'âge de la jeune fille et les dangers pour la «vertu».

D'autres prêtres mentionnent l'éventualité d'un scandale public.

À de nombreuses occasions, les curés doivent affronter le résultat d'un refus de la dispense.

Par exemple, certains promis en viennent à défier l'autorité de l'Église en vivant une union libre ou en s'épousant devant un ministre ou un magistrat américain.

Ces histoires circulent facilement à l'auberge l'Harfang des Neiges et Jane-Édith Caldwell connaît entre autres une histoire se rapportant à des individus demeurant dans la seigneurie de la Gâtine qui, devant un refus de dispense de consanguinité, se sont tout de même mariés devant le ministre protestant résidant dans la côte des Écossais de la seigneurie Prologue.

Malgré la réprimande de monsieur le curé Chandonnay, ils vivent ensemble depuis ce jour et ne projettent pas de faire valider leur mariage par un prêtre catholique.

Pis encore! Il paraîtrait qu'ils pensent abjurer la religion catholique et se faire protestants.

Pourtant, dans ce cas-ci, monsieur le curé Chandonnay avait fait état des bonnes dispositions de ces paroissiens.

Certains disent qu'il ne connaissait pas alors leur esprit d'indépendance et leurs mauvaises intentions.

Une autre histoire raconte qu'un homme qui avait voyagé aux États-Unis et qui n'avait pas une foi des plus robustes voulait épouser sa nièce.

Monsieur le curé avait expliqué, dans sa lettre à l'évêque, que ce veuf avait voyagé l'espace de six ans aux États-Unis et qu'il avait pris des airs de liberté américaine et qu'il serait bon de lui accorder une dispense afin de le garder dans la foi catholique.

Finalement le bonhomme était allé passer trois mois aux États-Unis, pour s'y marier avec sa nièce.

Depuis, le couple est allé s'établir sur une terre de colonisation dans les Cantons de l'Est et ils se sont intégrés à la communauté anglicane du comté.

Monsieur le curé Chandonnay a expliqué à Jane-Édith qu'aux yeux des autorités ecclésiastiques l'amour, même puissant n'est guère un motif pour lever un interdit.

Par contre, la réconciliation de deux familles ou la conservation d'un beau patrimoine foncier constituent des arguments plus recevables.

L'empêchement dirimant (qui met obstacle à la célébration d'un mariage) fondé sur la disparité de culte prohibe les mariages entre une personne baptisée et une autre qui ne l'est pas et annule le mariage s'il avait déjà été contracté.

De même, les mariages entre catholiques et protestants sont interdits par un empêchement prohibitif.

Le droit canon désigne ce dernier comme un empêchement de «religion mixte». Jane-Édith Caldwell et Luc Papineau se retrouvent dans ce dernier cas.

Monsieur le curé Chandonnay a fait valoir à Jane-Édith Caldwell que les évêques sont extrêmement réticents à permettre ce genre d'union.

Ils ne veulent pas multiplier les dispenses pour «religion mixte», car ils craignent que le conjoint catholique n'abjure sa religion et que leurs enfants soient élevés dans la foi protestante.

Il paraît que dans les premières décennies du XIXe siècle les autorités ecclésiastiques s'oposèrent systématiquement aux mariages entre catholiques et protestants.

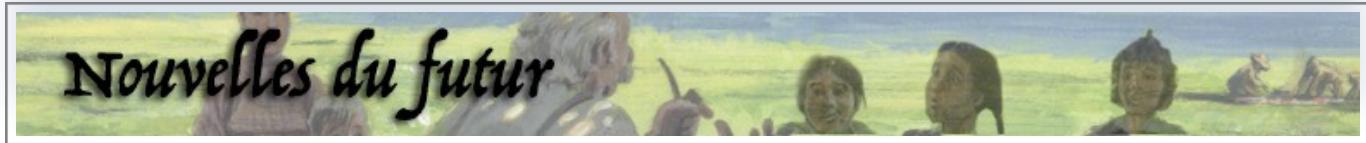
Puis, la situation changea, car pressées par les fidèles et par les curés d'assouplir leur position (au début des années 1840), les autorités permirent «de commencer à les introduire, toujours cependant avec le plus de discrétion possible».

Cependant, on a consenti à ces alliances à condition que les enfants soient baptisés par un prêtre et que les principes de la foi catholique leur soient enseignés.

C'est pourquoi Jane-Édith Caldwell s'est fait instruire dans la Religion pour recevoir le Saint Baptême.

Jane-Édith a acquiescé facilement à cette demande d'autant plus qu'elle désire véritablement s'établir à Prologue et fonder une famille avec Luc Papineau.

Pour elle, la religion ne sera jamais un obstacle à son amour et à son rêve.



Roger Lamarre m'a confié qu'il n'y avait pas beaucoup de jeunes du futur qui expliquent clairement comment ils pratiquent tous ces sports dont nous entendons parler.

Malgré tout, Marie-Claude, Mélissa et Galiane lui ont fait un résumé assez détaillé qui lui a permis d'en savoir davantage sur la nage synchronisée et le ballon-panier.

Il attend qu'il fasse encore plus chaud pour pratiquer la nage synchronisée et comme c'est un sport de filles, il désire en parler à Édith Larose, la sœur de Paulin, pour qu'elle lui fasse une démonstration de danse dans l'eau avec ses amies.

En ce qui concerne le ballon-panier, il croit pouvoir y jouer. Il ne lui reste qu'à former deux équipes et trouver une grange assez grande pour y installer les deux cageots à fruits à une bonne distance l'un de l'autre.

Il m'a dit, en comptant sur ses doigts:

— «Si j'ai bien compris et si j'ai bien calculé, je devrais avoir 51 ans quand ce cher monsieur Naismith découvrira ce sport... Après nous, bien sûr!

Ma foi! J'ai bien hâte d'assister à cette partie de ballon-panier.

Augustin Lebeau, journaliste



L'histoire de la famille de Jane-Édith Caldwell

Prologue, dimanche 12 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Le soleil a fait une timide percée en avant-midi. Les nuages ont rapidement caché l'astre rayonnant et la pluie a repris de plus belle en après midi.

Hier matin, un homme bien curieux s'est présenté à l'auberge l'Harfang des Neiges. Madame Chiasson m'a raconté que cet homme était anglais et qu'il arrivait tout droit d'Édimbourg, en Écosse.

Il a demandé à parler à Jane-Édith Caldwell, la jeune domestique de madame Chiasson. Il paraît qu'il parlait, malgré son fort accent, un français impeccable.

Ce matin, Jane-Édith est venue me voir après la messe.

Diantre! Elle était blanche comme quelqu'un qui vient de voir un fantôme.

Elle m'a demandé d'intercéder en sa faveur auprès de l'étranger. Je lui ai promis de le faire à condition qu'elle m'explique les raisons de son désarroi.

Voici, en résumé, la nature de sa peine.

Cette histoire, elle la tient de sa mère qui le lui a révélé sur son lit de mort. Elle était bien petite, mais elle n'en a pas oublié un mot.

Son père, Peter Caldwell, suivant l'exemple de son propre père a fait ses études de médecine à l'Université d'Édimbourg. La ville d'Édimbourg est la capitale administrative, intellectuelle et artistique de l'Écosse.

Pour le plus grand malheur de son père, Peter, n'obtint pas son doctorat, car, il décida de mettre fin abruptement à ses études ; une houleuse histoire d'amour et une «chicane familiale» sont à l'origine de cette pénible décision.

En effet, Peter Caldwell épousa, en 1818, sans le consentement de son père, Lucinda Clark, une domestique d'origine irlandaise à l'emploi de la famille.

Les amoureux se sont mariés à l'insu de John Caldwell et de Rebecca Gibbs, père et mère de Peter.

John Caldwell désapprouvait fortement cette mésalliance et il déshérita aussitôt son fils. Il fit plus, il le bannit à tout jamais de la maison familiale.

Les parents de Jane-Édith sont allés s'établir dans la région de Roscrea, dans le comté de Queen's, en Irlande. Ils venaient à peine de s'installer, lorsque plusieurs paroissiens décidèrent de quitter la région pour tenter l'aventure de la colonie canadienne.

Trois frères furent les instigateurs de ce premier départ soient, John, Mathieu et Robert Standish. Ces derniers, après la mort de leur père, avaient vendu leurs biens et étaient partis à peu près en même temps que les colons de Talbot qui allaient s'établir dans le Haut-Canada.

Pendant ce temps, le père de Jane-Édith travailla dans la région de Roscrea comme auxiliaire médical et aide-chirurgien avec le seul médecin du comté de Queen's.

Quant aux deux des frères Standish, ils s'établirent à Rougemont, dans la paroisse de Saint-Césaire et le troisième se dirigea vers York et alla se joindre au groupe de Thomas Reed l'année suivante.

Toujours est-il que les deux frères Standish établis à Rougemont, tenaient une correspondance régulière avec des amis demeurés dans leur paroisse natale. Ils les inviteront à venir s'établir auprès d'eux.

Au cours des années suivantes, plusieurs autres familles de la région de Roscrea suivirent leur exemple et partirent pour le Canada.

Certains, après avoir passé quelque temps à Montréal, décidèrent d'aller rejoindre les deux frères Standish à Rougemont.

C'est ainsi que Peter Caldwell vit partir, principalement en 1820, une dizaine de familles; c'est alors qu'il projeta son propre départ.

Ce projet ne s'est concrétisé que 20 ans plus tard. Finalement, en 1840, Peter Caldwell et Lucinda Clark, ainsi que leur fille Jane, alors âgée de 6 ans, voguaient sur l'Atlantique; ils étaient en route pour le Canada.

En aucun moment, au cours de cet épisode irlandais, les parents de Jane-Édith n'ont renoué avec la famille paternelle.

Jane était donc bien jeune lorsqu'elle quitta l'Irlande avec sa famille. La traversée fut difficile et Jane en a encore de tristes souvenirs.

Le bateau, comme c'était obligatoire à l'époque, fit escale à Grosse-Île.

Après l'escale de Grosse-Île, la petite famille s'installa temporairement à Québec. Puis, Peter Caldwell, à la suite des recommandations d'un confrère de Québec, décida d'aller s'établir à Montréal dans l'espoir de travailler à l'Hôpital Général de Montréal.

En 1847, une épidémie de typhus se déclare au Bas-Canada. L'on dit que la maladie fut introduite à la suite de l'arrivée de navires chargés d'immigrants irlandais atteints du microbe.

N'écoutant que son courage, Peter Caldwell travailla alors à soulager les pauvres Irlandais acheminés dans des tentes et des hangars aménagés pour les recevoir sur le terrain de l'Hôpital Général. Malgré les précautions qu'il prit, il ramena le microbe à la maison.

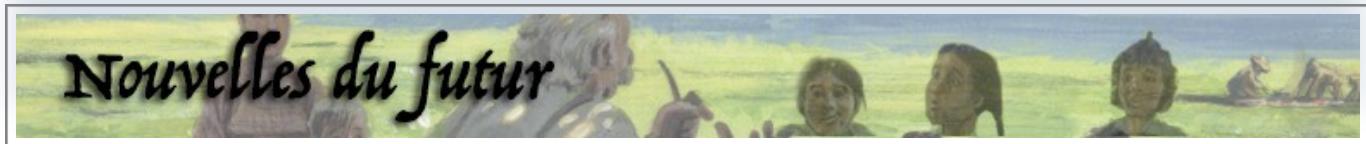
Cette année-là, des milliers de personnes furent emportées et de ce nombre, Peter Caldwell et Lucinda Clark, les parents de Jane-Édith. Peter Caldwell avait alors 53 ans et Lucinda Clark avait 51 ans.

Voilà que maintenant à Prologue, est arrivé un étranger qui se dit être exécuteur testamentaire des grands-parents paternels de Jane-Édith Caldwell.

Vous comprenez que cela est bien surprenant.

Ma foi! Il va falloir que j'aille aux nouvelles, car la jeune domestique n'a pu terminer son explication, car elle pleurait à chaudes larmes.

Je l'ai regardé repartir tristement, de gros sanglots l'accompagnant jusqu'à l'auberge.



Diantre! Les questions incessantes de nos correspondants du futur nous permettent d'en apprendre plus sur nos propres concitoyens.

Par exemple, j'ignorais totalement que le jeune Bernard Hamelin était allergique à la poussière de paille. Il lui est arrivé toute une mésaventure et il s'en est fallu de peu pour qu'il ne suffoque complètement étouffé.

Voici l'histoire qu'il a racontée à ses correspondants, Éric et Simon:

— « [...] je vais vous raconter ce qui m'est arrivé en fin de semaine passée. Samedi après-midi, Reine et moi ne savions que faire, alors nous sommes allés dans la grange, et nous avons grimpé à l'échelle accotée sur le bord. Merveilleusement évachés dans la paille, nous bavardions bien tranquillement jusqu'à ce que Paulin se montre le bout du nez. Il était accompagné d'Édith, Mathieu, Vitaline et Chloé. Le connaissant, je savais qu'il mijotait quelque chose, mais quoi ? Je me méfiais de lui. Mon instinct m'a donné raison... »

— Paulin s'est mis à nous bombarder de mottes de paille. En bas, il y avait du foin entassé pour les chevaux. Alors, nous nous sommes tiraillés jusqu'à ce que je prenne le bord et me ramasse dans l'foin plus bas. Voyant que je ne m'étais pas fait mal, Édith, Paulin et Mathieu ont sauté, à leur tour, me rejoindre...

— Nous avions du foin jusqu'à la taille, il n'y avait pas de danger de nous blesser. Par contre, beaucoup de poussière s'est élevée suite à notre remue-ménage. Notre jeu s'est arrêté net, fret, sec, lorsque je fus pris d'une puissante quinte de toux. Les autres ont arrêté de se tirailler et m'ont regardé médusés, ne sachant quoi faire, presque en état de panique. Moi, j'étais en train de tourner au violet.

— Heureusement, Chloé a eu la rapidité d'esprit d'aller chercher maman. Elle m'a fait sortir de là et m'a fait respirer de grandes bouffées d'air. Ça m'a pris quelques minutes pour réussir à respirer normalement. Le reste de la journée s'est bien passé malgré quelques petits accès de toux. Le lendemain, plus rien n'y paraissait.

— Disons que nous avons eu droit à un petit sermon de la part de maman et surtout de Vincent et de Jérôme. Ils n'avaient pas besoin de se donner cette peine, j'avais appris ma leçon. Malgré quelques échardes, le jeu en valait la chandelle. Nous avons eu bien du plaisir jusqu'à ce que cette satanée toux me prenne.»

Voyez comme nos échanges sont riches d'informations de toutes sortes. Non seulement nous apprenons sur la vie dans le futur, mais aussi sur la vie des habitants de Prologue. J'imagine que l'inverse est aussi vrai pour nos correspondants.

Augustin Lebeau, journaliste



Règles et conventions relatives au mariage

Prologue, mardi 14 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

**Le temps est au beau fixe.
Nous avons eu droit à une
belle journée ensoleillée.**

Comme je l'ai déjà mentionné dans une chronique précédente, les parents du jeune Papineau sont formellement intervenus pour que le mariage des jeunes ne se fasse pas en mai, car la croyance populaire dit que cela porte malheur.

Quoique le futur marié doive avoir au moins 14 ans et la future mariée 12 ans pour contracter mariage, les jeunes gens de Prologue atteignent leur majorité à 21 ans comme en Angleterre.

Avant cet âge, le consentement des parents ou d'un tuteur est indispensable.

Ces conditions remplies, toute personne a droit au mariage. Que l'un des partenaires souffrit d'une infirmité ou que les deux fussent exposés à la misère, il ne s'agit pas là d'empêchements canoniques. Le prêtre doit leur signer, cependant, les inconvénients prévisibles et y il regarde à deux fois avec eux.

Devant un jeune homme qui ignore presque tout de sa religion, il apparaît nécessaire de l'en instruire, au moins pour qu'il confessât ses fautes et si possible, fit sa première communion avant le mariage.

Un immigrant doit présenter un témoignage écrit de sa liberté matrimoniale, mais ce n'est pas le cas pour Jane-Édith qui était à l'orphelinat avant de venir travailler à Prologue pour madame Chiasson.

Ici à Prologue les mariages se font, dans l'ensemble, à un âge avancé.

Quiconque est au courant doit révéler au curé les empêchements canoniques de la validité d'un mariage.

Par la publication de bans, les curés informent les paroissiens sur la provenance des partenaires de tout projet de mariage. Même si un couple peut être dispensé de la

publication d'un ou de deux bans, très rarement de trois, il demeure nécessaire de vérifier les possibilités de succès d'un tel engagement social.

Aucun mariage n'est valide sans la présence du curé ou d'un prêtre délégué.

De nos jours, le paiement des componendes sert de motif ou d'excuse à de nombreux couples pour ne pas se marier à l'église.

Toute dispense de bans et d'empêchements est accordée, excepté dans le cas de pauvres, en retour d'une taxe, correspondant aux frais de poste et de chancellerie, et d'une autre rétribution comme exigence inhérente à la faveur demandée.

J'ai parlé dans une chronique précédente des différents empêchements au mariage.

C'est dans ces cas-là qu'il devient nécessaire de payer cette sorte de taxe. Les montants d'argent demandés varient selon les dispenses, les motifs allégués et la capacité financière des personnes.

En général, la componende s'élève à six piastres d'Espagne pour une dispense de quatrième degré, à huit pour le troisième degré, à 25 pour le troisième, mêlé au deuxième et à 100 piastres d'Espagne pour un double deuxième degré. À partir de 1805 les curés ont exigé un minimum de deux piastres pour toute dispense.

D'autres frais entourent la préparation au mariage. L'habitude d'appeler un notaire à la maison pour la rédaction du contrat de mariage est assez répandue parmi nos concitoyens.

Ces conventions signées le samedi ou le dimanche précédent le mariage, en présence de parents et d'amis, comportent généralement la mise en commun des biens meubles et conques immeubles, ainsi que leur transfert au survivant, à moins d'un partage avec des enfants vivants.

Le contrat de mariage vaut pour autant que le mariage est célébré religieusement.

Les mariages n'ont lieu ni en période pénitentielle ni durant les grandes fêtes chrétiennes, c'est-à-dire de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie ainsi que du mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de la Quasimodo, à moins d'une dispense, d'ailleurs rarement accordée.

Plusieurs facteurs interviennent dans le choix de la date d'un mariage, par exemple, les anciens de Prologue disent qu'une bonne ou mauvaise récolte favorisait ou retardait beaucoup de projets matrimoniaux.

Le jour le plus généralement choisi est passé lentement du lundi au mardi, après que Mgr. Hubert eut indiqué cette voie en 1790. Cela devint coutume vers 1815-1820 surtout dans la région de Québec, car, à Montréal, les Sulpiciens conservèrent plus longtemps la routine du lundi.

Le mardi l'a emporté, parce qu'il se passe ainsi plus de 24 heures entre les événements du dimanche: signature du contrat de mariage et dernière publication des bans.

Les autres jours de la semaine sont rarement choisis ou permis, surtout pas le dimanche.

Le rituel propose fermement que le mariage ait lieu le matin plutôt que le soir, car cela favorise la célébration de la messe, la communion eucharistique requérant le jeûne depuis la veille à minuit.

Le jour du mariage venu, le futur époux se rend de grand matin, rejoindre à la maison de sa future épouse, les parents et amis des deux partis qui font à leur façon le compliment à la future épouse sur son mariage.

Vers sept heures, les voitures se dirigent vers l'église paroissiale de l'épouse. L'intérieur de l'église a peut-être été décoré, particulièrement si les familles sont à l'aise.

Par exemple, Roger Lamarrre a préparé, à la demande de madame Chiasson, un tapis sous les pieds avec deux fauteuils, deux chandeliers d'argent et cierge au bout. Le matin même il fera un beau bouquet de fleurs des champs à la mariée.

Les futurs sont à jeun et vêtus modestement. La cérémonie débute par une exhortation sur la grandeur du sacrement qui transforme les époux quand chacun s'y présente «purifié de tout péché mortel, par une bonne et sincère confession».

Le célébrant proclame que Saint-Paul «recommande aux maris d'aimer leur femme comme Jésus-Christ a aimé son Église». Les épouses sont invitées à «témoigner à leur mari la même soumission et la même tendresse que l'Église a eues pour Jésus-Christ».

Le célébrant énumère les «obligations» réciproques des conjoints. Le devoir d'aimer, de fidélité mutuelle est la première responsabilité énoncée devant les mariés.

Les époux sont exhortés à se «secourir mutuellement» afin de mieux traverser «les peines et les incommodités de la vie».

Vous êtes encore obligés, poursuit le prêtre, «de supporter avec patience vos défauts, vos imperfections et vos infirmités réciproques.»

Pour sûr, l'obligation de donner la vie ferme la série des devoirs et des finalités du mariage.

Cette exhortation a été imprimée en 1836 et marque une nette différence par rapport au discours prescrit par Mgr de Saint-Vallier dans son rituel paru au début du XVIII^e siècle. Tous les vieillards du village s'en souviennent.

À cette époque, les époux se faisaient alors dire devant l'autel que le mariage avait été institué 1) pour procréer, 2) pour le soutien mutuel «dans les peines et les besoins de la vie», 3) pour «modérer la concupiscence et y servir de remède».

L'échange de consentements succède à l'exhortation.

La question adressée à chaque époux est directe: «prenez-vous pour époux, pour épouse, etc.»

Ici, le curé doit être fort attentif à ce que les deux contractants, et surtout l'épouse, si elle est encore jeune, expriment un «oui monsieur» bien audible «de manière à ne laisser aucun doute sur la liberté de leur consentement: s'il y avait la moindre apparence que l'un ou l'autre des contractants ne consentît pas pleinement, il faudrait tout suspendre».

Puis, les mariés se conjoignent par un oui. Le célébrant n'ayant aucun lieu de douter du consentement des époux , bénit «l'anneau nuptial». L'épouse ayant reçu l'anneau, les mariés se donnent la main droite l'un à l'autre pour recevoir du prêtre le «conjugo vos in matrimonium».

Le témoin de la mariée, toujours majeur, habituellement son père, quoiqu'il puisse être une femme, conduit la fiancée par la main à la balustrade, puis le garçon suit avec son témoin et s'agenouille près d'elle.

En résumé, le mariage comporte le consentement mutuel et l'échange des anneaux comme signe d'un engagement indissoluble. Le prêtre tient des propos sur la paix et la tranquillité, sur les relations sexuelles et l'éducation religieuse des enfants.

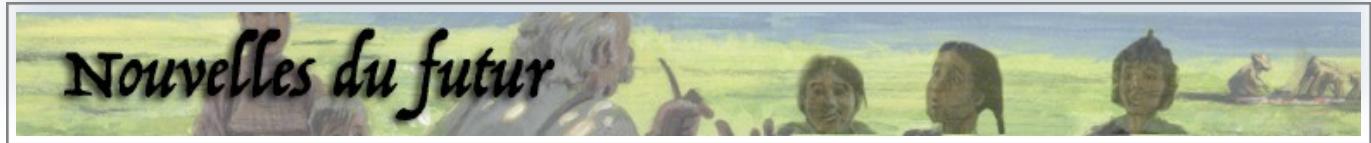
Comme les nouveaux mariés se sont confessés et ont communiqué le dimanche précédent, ils participent à la messe avec piété.

Après le Pater Noster s'insère la bénédiction nuptiale. Suivent, souvent au presbytère, la lecture et la signature des registres civil et ecclésiastique.

La noce, parfois commencée depuis le dimanche précédent, se déroule à la maison paternelle de la nouvelle mariée. Après les souhaits d'usage aux nouveaux époux et un coup d'eau-de-vie pris en commun, tout le monde se met à table; on sert la mariée la première.

La danse, ouverte par le nouveau couple, se poursuit jusqu'au soir; après un autre repas, on recommence à danser.

Arrivent alors les survenants, de jeunes gens de la paroisse non encore mariés, qui se joignent aux festivités. Le lendemain, les convives accompagnent le nouveau couple à la demeure qu'ils occuperont désormais; là, repas et danses alternent pendant toute la journée.



La correspondance avec les gens du futur excite toujours autant nos concitoyens.

Imaginez, madame Pétronille Papineau est venue me voir tenant très haut une lettre que deux de ses correspondantes, mesdemoiselles Joannie et Véronique, lui ont expédiée il y a de cela quelques jours.

Madame Pétronille m'a avoué qu'elle avait peine à imaginer le monde dans lequel vivent ces jeunes filles. À preuve, la description d'une invention appelée «motoneige».

Voici donc la définition d'une motoneige: «petit véhicule à une ou deux places, muni de skis à l'avant et de chenilles à l'arrière servant à circuler sur la neige».

— Diantre, lui dis-je, je ne savais que les chenilles étaient devenues résistantes à l'hiver.

— Vous saurez, monsieur Lebeau, que je fus aussi grandement étonnée et, je crois bon de vous mettre au courant de ma réponse afin que tous sachent, à Prologue, que je ne suis pas dupe.

Voici donc la réponse que j'ai fait parvenir à mes deux correspondantes:

— «Mademoiselle Véronique, pouvez-vous bien m'expliquer à quoi peut vous servir un véhicule avec des skis devant et des chenilles derrière. Je ne comprends pas comment il se fait que des chenilles puissent survivre à l'hiver. Vous êtes bien cruels, dans le futur, de vous servir de ces pauvres petites bêtes pour faire avancer votre carriole du futur. J'essaie de m'imaginer, mais je n'y arrive pas. Je pense que de voyager à pied va beaucoup plus vite que la vitesse à laquelle peuvent aller les chenilles! Je pense que je déteste les motoneiges!»

Ma foi! dis-je, je ne peux croire que de pauvres petites chenilles puissent faire avancer un quelconque véhicule.

Il doit s'agir d'un même mot qui a une signification fort différente dans le futur.

M'est d'avis, chère dame, qu'il serait préférable d'éclaircir tout cela avec vos deux correspondantes, car il ne faudrait pas les condamner avant qu'elles ne vous aient expliqué ce qu'il en est exactement.

— «Pauvre petit bonhomme, me lança-t-elle spontanément! Vous n'allez pas croire que je n'y avais pas pensé... tout de même, m'sieur l'écriveux... je ne suis pas une sotte!»

Puis, elle est partie en gloussant très fort telle une poule qui appelle ses petits.

Imaginez mon indignation! Je commence à être de l'avis de monsieur le curé Chandonnay à savoir que la correspondance avec les gens du futur dérange certainement quelques pauvres esprits.

Augustin Lebeau, journaliste



Le seigneur Prologue va mieux

Prologue, lundi 20 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

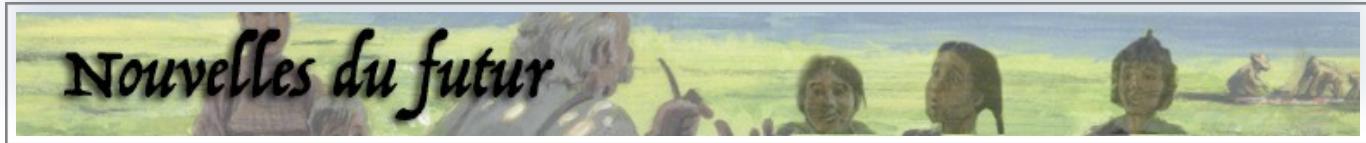
La pluie a cessé. Le ciel est encore gris et l'humidité accumulée ces derniers jours est encore présente. Ne manque plus que le retour du soleil.

Après son célèbre sermon de dimanche dernier, monsieur le curé a quitté la paroisse pour une durée de plusieurs semaines. Il est allé régler des affaires de famille en Europe. Il paraît que l'un de ses frères est décédé. C'est l'abbé René Gadouas qui le remplace. Ce n'est pas la première fois que ce prêtre nous honore de sa présence dans la paroisse. Il est venu à maintes reprises prêcher et donner des conférences spirituelles. C'est ainsi qu'il s'est fait de nombreux amis dans la population. Sa seule ambition, prétend-il, est l'apaisement des âmes.

Moi, je lui connais une ambition secrète. Il veut convertir le mystérieux chaman du village iroquois de Kanesatake qui revient, en ce temps-ci de l'année, sur les terres de ses ancêtres pour y prier Agreskoué, le maître de la vie qui veille sur les siens.

Personne à Prologue n'a encore vu ce mystérieux personnage sauf l'abbé Gadouas. D'ailleurs, il paraît qu'il connaît le vieillard depuis fort longtemps. Leur première rencontre remonte à l'époque où il visitait régulièrement son grand ami, le sulpicien Charles-Louis Lefebvre de Bellefeuille, qui a été missionnaire à Kanesatake de 1824 à 1834. Depuis le décès de monsieur de Bellefeuille survenu en 1838, il semble que l'abbé Gadouas ait eu fort peu d'occasions de revoir le chaman.

Les jeunes Charles et Anthony sont portés disparus depuis le 17 juin. Ils n'ont laissé aucun indice qui permettrait d'expliquer leur absence. Le seigneur Prologue qui reprend du mieux n'a pas voulu ébruiter l'affaire. Il a chargé ses employés d'effectuer plusieurs battues mais rien, voilà 3 jours que nous sommes sans nouvelles d'eux! Le pire est à craindre.



Finalement, il va bien falloir que je vous explique pourquoi j'étais si heureux de «rouler» le Léon Simard avec mon pari sur le départ des glaces. Malgré le défi que je vous ai lancé, personne du futur n'a découvert ce qui s'est vraiment passé. Faut croire que je suis futé...

En gros, l'histoire a débuté à l'occasion de la course de raquettes. Vous vous souvenez peut-être des deux fins finauds qui ont attaqué Ovide Polansky et lui ont fait perdre la course? Bien des gens avaient gagé sur lui: il était tellement meilleur que les autres concurrents.

Ben voilà! Les deux niais étaient de connivence avec Léon Simard. Leur action était prémeditée et avait pour but de partager l'argent des paris avec le malfrat de Léon Simard.

Augustin Lebeau, journaliste



Le mariage de Jane-Édith Caldwell a été reporté

Prologue, mercredi 22 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Aujourd'hui, l'ardeur du soleil
a été quelque peu atténuée
par la vigueur du vent.

Coup de théâtre à Prologue: le mariage de Jane-Édith Caldwell a été remis.

Vous vous souvenez sans nul doute de l'homme bien curieux qui s'est présenté à l'auberge l'Harfang des Neiges, il y a de cela plusieurs jours. Il avait demandé à rencontrer la jeune domestique.

Depuis, j'ai appris que cet homme était l'exécuteur testamentaire du grand-oncle de mademoiselle Caldwell.

Il paraît qu'elle serait l'héritière d'une immense fortune. Elle doit repartir avec ce monsieur en Écosse afin de régler cette affaire.

Ici, à Prologue, les rumeurs circulent à une vitesse effarante. Certains disent que la jeune fille partira pour ne jamais revenir. D'autres prétendent que sa fortune l'éloignera pour toujours de son fiancé, Luc Papineau.

M'est d'avis que cette jeune fille a plus de cœur que les habitants de Prologue ne l'entendent.

Je sais, par monsieur Bellerive, que ces jeunes gens sont très amoureux. Certes! Elle devra quitter Prologue et traverser l'Atlantique, mais elle reviendra; de cela, j'en suis certain.

Dans quelques jours ce sera la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Comme à «l'accoutumée», la journée débutera par une messe solennelle.

Tous les chantiers seront au repos, y compris celui du presbytère.

À propos! la construction de l'édifice avance à grands pas et m'est d'avis que les travaux seront terminés à l'automne.

Malheureusement, cette année, nous n'aurons pas droit à un défilé comme ce fut le cas l'année dernière.

Non, les habitants ont bien d'autres chats à fouetter avec la maladie qui sévit dans plusieurs familles.

D'aucuns ont fait la suggestion de confier, dans les années à venir, la parade de la Saint-Jean à Robert Bergeron, car il nous a démontré tout au cours de l'année qu'en fait de mascarades il s'y connaît.

À propos du bonhomme Bergeron, monsieur le curé Chandonnay nous a fait savoir que le récalcitrant s'était engagé à faire des excuses publiques à la sortie de la messe dominicale.

Histoire, m'a-t-il dit, de mettre un point final à toutes ces folies et de montrer à la population qu'il n'y avait rien de diabolique là-dessous.

Contrairement à la tradition, les enfants ne se baigneront pas dans l'eau froide de la rivière. Leurs parents craignent trop un «coup de froid» d'autant plus, que la maladie constraint plusieurs habitants et leur famille à ne pas participer aux festivités de la Saint-Jean.

Cependant nous aurons droit à un beau pique-nique sur la devanture de la terre de la veuve Blackburn, juste au sud du chemin Bordelo.

Cette parcelle de terre est joliment ombragée par de gros et grands arbres qui étaient là du temps de nos ancêtres.

Quelle belle toile le peintre Jean-Léonce d'Estampille pourrait encore réaliser s'il nous faisait l'honneur d'une visite cette journée-là.

Les gens sont, d'habitude, épargnés ça et là, telles des grappes de petits fruits. Les enfants courent et se balancent aux balançoires aménagées pour l'occasion par le bedeau et monsieur Trefflé Bellerive à la demande de monsieur l'abbé Gadouas. Les nappes quadrillées de carreaux rouges ou bleus seront couvertes de victuailles. Les gens auront mis leur costume du dimanche pour l'occasion, histoire d'exorciser le malheur qui frappe la seigneurie.

Le forgeron est inquiet pour Clothilde Marchand parce qu'il sait qu'elle est allée visiter Henry-Firmin McLean il y a deux jours et que les demi-frères de ce dernier sont malades et contagieux!

Revenons-en à nos moutons et à la fête prochaine de la Saint-Jean-Baptiste.

Comme à l'accoutumée, en soirée, Henri Lambert, le meilleur «violoneux» à des lieues à la ronde, fera danser et chanter les gens présents.

Dans un coin, les enfants entoureront un conteur, le reflet des flammes dansera sur la Serpentine. Au milieu des enfants, le corps noueux et la langue bien pendue, il commencera son récit par la formule suivante :

— Sac-à-tabi, sac-à-tabac, parli, parlo, parlons. Ceux qui veulent en savoir le court et le long, passez l'crachoir à Jos Violon!



Tous ces petits fruits dont nous nous régalaient existent encore dans le futur. On les retrouve dans des marchés. Les gens les préparent alors en confiture, un peu comme on le fait nous-mêmes.

La culture des fraises et des framboises se fait en juin et juillet. Il paraît que d'immenses champs de fraises sont envahis par des cueilleurs dès l'apparition des premiers fruits mûrs.

Ce sont de grosses fraises contrairement à nos petites fraises des champs qui dépassent rarement la grosseur d'une framboise.

Augustin Lebeau, journaliste



Une Saint-Jean-Baptiste sans extravagance

Prologue, vendredi 24 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Enfin, le soleil nous honore de sa présence. Le temps est chaud et un vent léger transporte les doux parfums de la terre encore humide des pluies qui l'ont régénérée.

Aujourd'hui, c'est la fête de la Saint-Jean-Baptiste. La journée a débuté par une messe solennelle célébrée par l'abbé René Gadouas. Tous les chantiers sont au repos, y compris celui du presbytère. À propos, la construction de l'édifice avance à grands pas et m'est d'avis que les travaux seront terminés à l'automne.

Malheureusement, cette année, nous n'avons pas eu droit à un défilé comme ce fut le cas l'année dernière. Non, les habitants avaient bien d'autres chats à fouetter avec la

maladie qui sévit dans plusieurs familles et l'affaire de la disparition des enfants. D'aucuns ont fait la suggestion de confier, dans les années à venir, la parade de la Saint-Jean à Robert Bergeron, car il nous a démontré tout au cours de l'année qu'en fait de mascarades il s'y connaissait.

À propos du bonhomme Bergeron, monsieur le curé Chandonnay nous a fait savoir que dès son retour d'Europe, le récalcitrant s'était engagé à faire des excuses publiques à la sortie de la messe dominicale. Histoire, m'a-t-il dit, de mettre un point final à toutes ces folies et de montrer à la population de la paroisse qu'il n'y avait rien de diabolique là-dessous.

Contrairement à la tradition, les enfants ne se sont pas baignés dans l'eau froide de la rivière. Leurs parents ont craint un «coup de froid» et la maladie a contraint plusieurs habitants et leur famille à ne pas participer aux festivités de la Saint-Jean.

Cependant nous avons eu droit à un beau pique-nique sur la devanture de la terre de la veuve Blackburn, juste au sud du chemin Bordelo. Cette parcelle de terre est joliment ombragée par de gros et grands arbres qui étaient sûrement là du temps de nos ancêtres.

Quelle belle toile le peintre Jean-Léonce d'Estampille aurait pu réaliser s'il nous avait fait l'honneur d'une visite. Les gens étaient éparsillés ça et là, telles des grappes de petits fruits. Les enfants couraient et se balançaient aux balançoires qu'avaient aménagées pour l'occasion, le bedeau et monsieur Trefflé Bellerive à la demande de monsieur l'abbé

Gadouas. Les nappes quadrillées de carreaux rouges ou bleus étaient couvertes de victuailles. Pour l'occasion, les gens avaient mis leur costume du dimanche, histoire d'exorciser le malheur qui frappe la seigneurie. Les conversations allaient «bon train» et m'est d'avis que la disparition des jeunes Anthony et Charles fut sur toutes les lèvres.

J'ai eu une conversation étonnante avec le joueur de tours Marc Borduas! Nous avons parlé d'écoles tenues par les prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice et de celles tenues par les prêtres du Séminaire de Québec. En fait, je dis que nous avons eu une conversation, je devrais plutôt dire que j'ai été soumis à un véritable interrogatoire de la part de ce monsieur fort curieux. Il désirait connaître ce que pouvait être le quotidien d'un pensionnaire dans ces grandes écoles. Lorsque je lui ai demandé la raison de toutes ces questions, il a d'abord été nébuleux puis il a fini par me confier que les jeunes Anthony et Charles allaient probablement y être pensionnaires pour les prochaines années et qu'ils étaient très réfractaires à cette idée qui venait de leurs parents.

— Encore faut-il les retrouver vivants, dis-je, quelque peu troublé par cette révélation.

L'abbé Robert Gadouas est venu s'enquérir de la situation. Il avait visiblement des choses à me dire. Le forgeron venait de filer comme une flèche à la poursuite de je ne sais quoi! Prenant fortement mon bras pour me tirer loin des oreilles indiscrettes de Marc Borduas, il dit :

— L'histoire se complique. Non seulement les deux petits n'ont donné aucun signe de vie depuis une semaine, mais en plus, Clothilde Marchand a disparu depuis hier sans laisser de billets expliquant son départ! Le forgeron est inquiet parce qu'il sait qu'elle est allée visiter Henry-Firmin McLean il y a deux jours et que les demi-frères de ce dernier étaient malades et contagieux!

— Est-ce que le jeune gabetier est parti avec le capitaine Lavoie chercher le shérif du comté, Jean-Baptiste Séguin dit Ladéroute, demandais-je? Il paraît que cet homme est un fin limier.

— Justement non! Monsieur Lavoie avait peur qu'Henry-Firmin ne soit malade et qu'il transmette la maladie à tout son équipage. Je suis très inquiet, dit-il, et j'imagine le pire. Est-ce qu'il y a un lien entre la disparition des enfants et celle de la petite Marchand?

Nous en étions rendus à manifester notre impuissance devant le mystère de ces disparitions lorsque le seigneur Gonzague Prologue, rétabli depuis peu, me fit signe de la main. Ce geste signifiait qu'il était temps que je fasse office de crieur public. Je pris donc place sur la petite tribune qui avait été aménagée pour l'occasion et fis l'annonce suivante :

— Oyez! Oyez! Le seigneur Gonzague Prologue offre une récompense à quiconque ramènera, sains et saufs, les enfants disparus depuis le 17 juin dernier. L'offre est de 20 piastres.

Après mon annonce, monsieur le curé Gadouas a procédé à la bénédiction des radeaux et des chaloupes. À la tombée du jour, un grand feu de joie fut bénit par le prêtre. À

l'apparition des premières flammes, il y eut quelques cris d'excitations, mais rien de comparable à la magnifique fête de l'année passée. Décidément le cœur n'y était pas.

Puis comme à l'accoutumée, Henri Lambert, le meilleur «violoneux» à des lieues à la ronde, fit danser et chanter les gens présents. Dans un coin, les enfants ont entouré un conteur, le reflet des flammes dansaient sur la Serpentine. Au milieu des enfants, le corps noueux et la langue bien pendue, il commença son récit par la formule suivante:

— Sac-à-tabi, sac-à-tabac, parli, parlo, parlons. Ceux qui veulent en savoir le court et le long, passez l'crachoir à Jos Violon!



Le futur a des répercussions sur certains animaux de Prologue. Est-ce que les LIGNES troubleraient ces pauvres bêtes? Ce matin, j'ai vu un équipage pour le moins hétéroclite. Imaginez, un cheval monté par un coq, un cochon monté par une grenouille et deux chiens accompagnés par une chatte. Pire encore, j'ai vu une vache montée par le canard Tancrède!

Il va falloir que les habitants de Prologue se réunissent pour discuter de l'affaire, car tout cela ressemble bien à une révolte.

Augustin Lebeau, journaliste



L'anabelle ramène Chlotilde à Prologue

Prologue, mardi 28 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Soleil en avant-midi suivi d'un ciel ennuagé en fin de journée. Il est fort probable que la nuit prochaine laisse tomber quelques gouttes d'eau sur Prologue.

La jeune Clothilde Marchand est arrivée hier avec la goélette et son équipage.

Comme j'étais au quai de bonne heure, tel un navire somnolant, je les vis arriver dans la brume du matin.

Monsieur Lavoie me fit signe et je l'aperçus qui discutait avec Clothilde. La discussion était animée et je fus étonné de surprendre quelques rires s'évader de cette conversation qui me paraissait pourtant fort sérieuse.

Clothilde est descendue, escortée par monsieur Lavoie alors que le jeune Luc Papineau s'occupait de bien amarrer le navire.

Arrivée à ma hauteur, elle me fit un grand sourire, leva le menton et tourna la tête.

Incapable d'émettre un son, de poser une question, j'avais l'air niais.

Le capitaine me fit un clin d'œil à la «Houpette»! Le tableau était irréel et j'imaginais ne pas être éveillé et voir tout cela dans un rêve.

J'ai su depuis que Clothilde avait fait une fugue et s'était cachée dans un recoin de la goélette espérant faire un voyage jusqu'à Montréal, Québec ou bien encore le Saguenay.

Mal lui en prit parce que la goélette accosta à Saint-Hyacinthe, un bien petit patelin pour de si grandes ambitions.

Il paraît que le forgeron et sa femme l'ont tout de même reçu à bras ouverts et qu'ils ont versé toutes les larmes de leur corps tellement ils étaient heureux de son retour.

Monsieur Lavoie m'a dit que la jeune Clothilde avait été très émue de ces retrouvailles.

— Je crois bien , m'a-t-il dit, que la petite a compris toute la tristesse que son geste irréfléchi a causé à ses bienfaiteurs.

— M'est d'avis qu'elle n'est pas prête de recommencer!

Il y avait, ce matin aux petites heures, devant le manoir seigneurial, un essai de ballon.... de gros ballon, s'entend!

J'étais là, sceptique, attendant que les deux hommes échouent.

Mais non, la montgolfière s'est élevée doucement vers le ciel, laissant finalement paraître deux petites taches d'homme qui saluaient un sceptique de la main.

Le vent les mena du côté de la montagne du Solitaire où je les perdis de vue.

Diantre! La culotte de Jérôme ne flotterait plus longtemps au clocher de l'église, car je devais remplir ma promesse et aller décrocher le drapeau insolite. Je me suis toutefois promis de faire cela sans témoin.

À suivre



Saperlotte! selon les dires d'Aurigène Lemieux, il nous est apparu que vous n'aviez pas le même système des poids et mesure dans le futur. Il paraît que vous utilisez le système métrique français, mais, à mon époque, tel n'est pas le cas ni pour le Canada ni pour la Grande-Bretagne.

Je crois utile de vous faire connaître un peu d'histoire... c'est François Petitout qui me l'a exposé pour vous.

Avant la révolution, il existait en France plus de sept cents unités de mesure différentes.

Les noms donnés aux mesures s'inspiraient de la morphologie humaine comme par exemple : le doigt, la palme, l'empan, le pied, la coudée, le pas, la brasse, ou encore la toise. Les mesures se référaient aussi aux activités quotidiennes comme le journal ou le picotin.

Des mesures de même nom avaient des valeurs différentes selon les villes, ou d'une corporation à l'autre, ou selon l'objet mesuré ; ainsi, la superficie des planchers s'exprimait en pieds carrés et celle des tapis en aunes carrés. En plus, les systèmes de multiples et sous-multiples étaient souvent compliqués, peu cohérents et variaient d'une région à l'autre.

Voilà pourquoi en 1789, de nombreux cahiers de doléances requièrent une simplification des mesures. Cette simplification est demandée par les paysans qui souhaitent en finir avec les abus, par les commerçants qui veulent faciliter le commerce, et par les savants qui se plaignent du temps perdu dans les conversions d'unités.

Une uniformité des poids et mesures dans tout le royaume fut donc réclamée. Dans l'esprit de la révolution, on demandait une unité naturelle et égale pour tous.

Le 8 mai 1790, sur proposition de Talleyrand, l'Assemblée nationale décida de la création d'un système de mesures décimal aux caractéristiques stables, uniformes et simples. La première unité de base choisie fut le pendule battant la seconde. Finalement, le 30 mars 1791, l'Assemblée, d'après la proposition de l'Académie des sciences (Borda, Lagrange, Laplace, Monge et Condorcet), fixa la mesure du mètre au 10 000 000e de la distance comprise entre le Pôle Nord et l'Équateur.

Le 7 avril 1795 (18 germinal An III) un décret de la Convention fit des nouvelles «mesures républicaines» les mesures légales et obligatoires en France.

Ce système de mesure comprenait :

— le mètre (longueur), l'are (superficie), le litre (volume), le gramme (masse), le bar (pression); utilisation des préfixes grecs pour les multiples : déca- (x 10), hecto- (x 100), kilo- (x 1 000), myria- (x 10 000) et des préfixes latins pour les fractions : déci- (1/10), centi- (1/100), milli- (1/1 000).

C'était le système décimal de mesures, ou système métrique décimal, d'utilisation logique et sûre, conférant aux mesures impliquant des transitions entre dimensions, l'avantage d'une simplicité sans comparaison avec la complexité de l'ancien système. En raison de sa simplicité et de son universalité, le système métrique décimal s'est rapidement diffusé hors de France. Le développement des voies ferrées, de l'industrie, et l'importance croissante des échanges économiques et sociaux, demandaient des unités de mesure exactes et fiables. Adopté au début du 19e siècle dans plusieurs provinces d'Italie, le système métrique devint obligatoire aux Pays-Bas en 1816, et fut adopté par l'Espagne en 1849. En France, le système métrique décimal fut déclaré obligatoire par la loi du 4 juillet 1837.

Après cela, je me demande pourquoi l'Angleterre et ses colonies n'ont pas suivi le même chemin!

Quoi qu'il en soit, voici une petite description des systèmes avec lesquels nous, habitants du Canada, avons dû et devons encore composer.

La Nouvelle-France a utilisé la coutume de Paris de 1608 jusqu'en 1763 ; les mesures étaient donc les mêmes qu'en Île-de-France. Les mesures anglo-saxonnes ont été utilisées de 1763 jusqu'à nos jours, en 1853 et, j'imagine, bien plus tard. Nos mesures anglo-saxonnes ont certaines divergences par rapport aux mesures américaines, notamment en ce qui concerne les mesures de capacité (le gallon américain et le gallon impérial sont différents).

Toutefois, le notaire et juge de paix, Monsieur Donald Laprise m'a affirmé que les mesures françaises ont continué à subsister dans de nombreux contrats notariés jusque vers 1830.

Valeur de la monnaie en Nouvelle France vers 1650-1660

- Bœuf de labour : 150 à 200 livres
- Vache : 120 livres
- Cochon : 45 à 50 livres
- Eau-de-vie (barrique) : 208 livres
- Lard : 40 livres le baril
- Fusil : 22 livres
- Habit neuf (homme) : 35 livres
- Camisole : 4 livres
- Caleçon : 4 livres
- Manteau de bure : 9 livres
- Traversée de l'Atlantique : 75 livres

Il est bon de savoir que jusqu'en 1717, on distinguait argent de France ou livre tournois et argent du Canada, car l'argent du Canada ne valait que les 3/4 de celui de France: 1 livre = 20 sols ; 1 sol = 12 deniers.

Augustin Lebeau, journaliste



La culotte de Jérôme Lagibotière récupérée

Prologue, jeudi 30 juin 1853

TEMPÉRATURE DU JOUR

Un vent insouciant a apporté
des nuages dès le jour levé.
La pluie tombe sans arrêt
depuis.

Ce matin, après ma promenade matinale, je m'en retournais chez moi, léger comme la plume d'un oiseau, le cœur heureux, quand soudain, l'envie folle d'aller décrocher la culotte de Jérôme au clocher de l'église m'assaillit littéralement.

Quelle belle idée que je me suis dit, les habitants sont tous occupés aux champs, personne ne s'apercevra de mon entreprise. Et puis, il me fallait bien tenir ma folle promesse.

J'ai attendu que le chemin soit libre et suis allé vers l'église muni d'une corde et d'un crochet.

Je suis monté sur le toit en utilisant l'échelle étendue sur le sol. Puis, l'autre échelle couchée sur le toit me permit de me rendre jusqu'au clocher autour duquel j'attachai la corde.

Tout allait bien et l'entreprise ne m'apparut pas trop dangereuse. La culotte était bien accrochée et je dus m'étirer pour réussir à l'arracher.

J'allais redescendre en toute tranquillité, me croyant à l'abri des regards, qu'un toussotement parvint à mon oreille.

Mon cœur se mit à battre au galop. Quelqu'un m'avait vu faire.

Me retournant, j'aperçus une trentaine de personnes qui observaient tous mes faits et gestes!

Pardi! Depuis combien de temps étaient-ils là à m'épier, me dis-je?

Il me fallait redescendre au plus vite. Un sentiment de ridicule m'oppressait: ma légèreté avait totalement disparu. C'est alors que je perdis pied et glissai du toit de l'église!

J'ai fait une chute terrible du clocher de l'église.

Je vous rassure tout de suite. Votre chroniqueur préféré n'a subi que de légères contusions suite à sa chute.

Heureusement, ma course s'est terminée dans une charrette remplie de paillasses de plumes.

Dieu seul sait pourquoi j'ai échappé ainsi à une mort certaine. Toujours est-il que plusieurs habitants de Prologue m'ont depuis, manifesté sympathie et amitié.

Quelques mauvaises langues disent que je me terre chez moi par honte de ne pas m'être montré à la hauteur de la situation.

Pourtant, la première chose que les habitants ont vu, cette journée-là, lorsqu'ils se sont approchés de la charrette, c'est la culotte de Jérôme Lagibotière que je tenais fièrement à bout de bras, tel un étendard.

Laissons-là ces vilenies et ces prouesses vertigineuses.

À Prologue, le temps des récoltes se pointe à l'horizon et comme partout ailleurs, les récoltes, dernière étape du cycle rural, amèneront une accélération du rythme des travaux dans les exploitations paysannes.

Comme à l'accoutumée, la nature des grains semés, la température et la nature de l'outillage agricole commanderont la collaboration de tous les bras disponibles pour la moisson.

Dans les plus grandes exploitations, comme celles de Léon Simard, on embauchera une main-d'œuvre occasionnelle (les journaliers agricoles), car il faudra procéder sans retard le moment venu.

Si les grains mûrissent trop et si le mauvais temps s'acharne, le paysan risque une bonne partie de son labeur.

Bientôt, à Prologue, commenceront les travaux de fenaison.

La fenaison exige moins de bras que la moisson, mais, là où il y a des prairies plus productives, comme sur plusieurs parcelles échelonnées le long de la Serpentine, du côté de la baie du Tremblay, elles peuvent requérir un surplus de main-d'œuvre.

Un peu partout dans les champs, nous verrons l'habitant faucher son foin. Il sera sur sa terre à la première heure et n'entrera qu'avec le coucher du soleil.

Puis, à la fin de l'été et au début de l'automne, les moissons se succéderont rapidement selon le type de cultures.

Si on fauche les prés, on scie plutôt à la fauille la plupart des céréales, surtout le blé.

Les journaux d'agriculture recommandent l'emploi de la fauille de préférence à la faux pour les récoltes céréalières sur les terres où la moisson peut être entièrement effectuée par les membres de la famille comme c'est le cas pour la majorité des habitants de Prologue.

Le moissonnage à la fauille augmente la durée de travail, mais elle permet un rendement supérieur tant pour les grains que pour la paille. De plus, la fauille, même si elle est moins rapide que la faux, est très avantageuse.

Le labour en billons, en provoquant une forte inégalité du terrain, se prête mal au moissonnage à la faux, plus rapide et moins dispendieuse en main-d'œuvre.

La faux coupe la tige des céréales à son plus bas niveau dans la partie supérieure de la planche alors qu'elle n'atteint que le sommet de l'épi dans la partie inférieure du labour.

Le moissonnage à la faux risque donc d'endommager une bonne partie des récoltes.

L'usage de la fauille, plus précise et plus maniable, évite l'égrènement des épis. De plus elle donne la possibilité au moissonneur d'opérer une sélection entre les bonnes tiges et les mauvaises herbes si fréquentes dans les champs céréaliers.

Un homme armé de sa fauille coupe en moyenne, trois quarts d'arpents par jour alors qu'un faucheur en « javelier » abat un arpant et demi à deux arpents par jour et quelquefois plus.

Le javelier est un instrument aratoire qui est répandu dans nos campagnes depuis quelques années seulement.

À Saint-Hyacinthe, par exemple, j'ai remarqué que plusieurs habitants utilisaient de plus en plus cet outil.

Il s'agit d'une faux perfectionnée, munie d'un râtelier qui reçoit les épis à mesure qu'ils sont coupés et les laisse tomber en javelles sur le sol.

J'ai également visité le chantier de la construction du presbytère et, comme dirait le Candide de Voltaire, «tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes»!



Le marchand général, Eustache Lavoie ne comprend pas toujours les raisons qui sont à l'origine de certains comportements de ses correspondants.

Par exemple, il demeure très sceptique à l'idée que des enfants s'amusent avec des souris qui sont porteuses de nombreuses maladies à ce que le docteur Harris lui a dit, y compris la peste.

Voyez ce qu'il a écrit à ce propos : «Mes chats font bonne garde dans le magasin, ma maison, ma ferme et sur ma goélette. Ils en raffolent des souris et des gros rats... Spécialement mon gros matou Pirate qui garde la cale de l'Anabelle bien propre de toutes les vermines possibles et il fait même bon ménage avec mon chien Brasdor».

Diantre! C'était la réponse à faire. Il est vraiment inquiétant que des jeunes du futur jouent avec des souris.

Le docteur Harris m'a parlé d'une épidémie de peste qui a sévi à Marseille dans les années 1720.

En 1720, sur un navire venant de Syrie, plusieurs cas de peste se déclarent au cours de la traversée. Les autorités du port en sont informées, mais comme la cargaison est destinée à de puissants commerçants de la ville, qui ne veulent pas manquer la foire de Beaucaire, la quarantaine est supprimée.

Quelques jours après, l'épidémie se déclare et ses ravages sont foudroyants. Les hôpitaux sont pleins, les malades, souvent chassés de chez eux, meurent dans la rue par milliers, et les galériens ne suffisent pas à transporter les corps aux fosses communes.

Le Parlement d'Aix a interdit, sous peine de mort, toutes communications de Marseille avec le reste de la Provence. Mais cela n'empêche pas le fléau de gagner Aix, Arles et Toulon. En deux ans, 100 000 personnes périsseont dont 50 000 à Marseille.

Voilà, chers correspondants du futur, la raison pour laquelle il ne faut pas jouer avec les souris.

Augustin Lebeau, journaliste